



TITRE PROFESSIONNEL AGENT·E DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

FORMATION QUALIFIANTE DE NIVEAU 3

A PARTIR DE 835 H [FORMATION TECHNIQUE ET STAGES EN ENTREPRISE]

Code RNCP 35510

L'agent·e de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi-techniques à l'intérieur des bâtiments. Il·Elle intervient en site occupé dans des établissements recevant du public (ERP) et cela nécessite de sa part un «réflexe prévention» permanent en ce qui concerne la protection des personnes pendant et après son intervention.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 835h minimum vous prépare aux trois certificats de compétences professionnelles du Titre Professionnel Agent·e de Maintenance des Bâtiments (équivalent CAP).

PRÉREQUIS ET MODALITÉS D'ENTRÉE EN FORMATION

- I Maîtrise de la langue française à l'oral, à l'écrit et de l'outils informatique. Un accompagnement renforcé peut être proposé pour atteindre ces prérequis.
- I Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation. Deux à quatre rentrées par an.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PROGRAMME DE FORMATION

TROIS CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET SANITAIRES D'UN BÂTIMENT

Effectuer la maintenance améliorative courante de l'installation sanitaire d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance préventive courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Effectuer la maintenance corrective courantes de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

[items évalués en session d'examen]

Communiquer, organiser ses actions, respecter des règles et des procédures, mobiliser les environnements numériques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- | Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.
- | Alternance de travaux pratiques en atelier et apports théoriques.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- | Dispensée en majorité en atelier équipé et en salle.
- | Deux périodes de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | Livret d'évaluations en cours de formation : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- | Évaluations de stage.
- | Présentation à l'examen au titre professionnel d'AMB et à l'habilitation électrique B1BR.
- | À l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 selon la nouvelle nomenclature.
- | Livret d'évaluations en cours de formation + dossier professionnel.
- | Questionnaire professionnel, mise en situation professionnelle, entretien technique et final avec un jury composé de deux professionnels.
- | Équivalences : aucune.

SUITES DE PARCOURS

Services techniques et de maintenances de structures publiques ou privées (collectivités territoriales, communes, centres de loisirs, campings, hôtellerie de plein air, sociétés de service d'aide à domicile...).

FINANCEMENT ET TARIFS

- | CPF [code 332275], CPF de transition [ex CIF], Plan de Développement des Compétences, Pôle Emploi, Financement personnel [tout ou partie].
- | À partir de 9 240 €, selon plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

LIEU DE LA FORMATION

43 CHEMIN DU PRAS - 69 350, LA MULATIÈRE
OU 10A AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 - 69 200, VÉNISSIEUX

- | Atelier outillé adapté au métier préparé.
- | Salle de formation équipée d'outils numériques.
- | Espace de restauration sur place : espace équipé.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Veuillez contacter la référente handicap afin d'identifier d'éventuels aménagements : pc@lesclesdelatelier.fr

CONTACT

09 50 00 60 80 - contact@lesclesdelatelier.fr
www.lesclesdelatelier.fr



Notre organisme de formation est certifié Qualiopi pour nos actions de formation

MIS À JOUR LE 03/08/23